

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202504/03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation et
d'affichage : 21/03/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 01 avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

**Nombre de conseillers
En exercice : 17
Présents : 15
Votants : 16**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 21 mars 2025 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRÉSENTS : ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBouc Jacky, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane
Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 882 421.63 € sera affecté :

- En recettes d'investissement pour combler le déficit de 2024 : 75 935.65 €
- En recettes de fonctionnement pour le solde : 806 485.98 €

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

